

# CSS NOVERGIE

## Vedène

**DREAL PACA**

**Unité territoriale de Vaucluse**

**Delphine Picot**

**7 mars 2013**



# Ordre du jour

- Visite d'inspection du 06/05/11
- Visite d'inspection du 11/09/12
- Objectifs du Plan de Protection de l'Atmosphère



# Visite d'inspection du 06/05/11

## 6 remarques formulées

- Suivi des indisponibilités
  - Transmission des rapports mensuels
  - Rapport annuel d'activité
  - Surveillance des eaux souterraines
  - Origine géographique des boues
  - Bassin de rétention
- Réponses de l'exploitant en date du 23 mai et 5 juillet 2011

# Visite d'inspection du 11/09/12

- 2 fiches d'écarts
  - Écart 1 : gestion de l'arrosage des espaces verts
  - Écart 2 : gestion des eaux pluviales
- Remarques
  - Procédure de détection de radioactivité
  - Plan de surveillance des retombées atmosphériques
  - Bilan des indisponibilités des appareils de mesure dans le rapport annuel d'activité
  - Information sur les incidents
  - Utilisation de l'eau de forage en remplacement de l'eau du réseau AEP

# Visite d'inspection du 11/09/12

- Remarques
  - Numérotation des BSD
  - Conditions de surveillance des eaux pluviales
  - Emplacement des séparateurs à hydrocarbures
- Réponses de l'exploitant en date du 28 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2012



# Objectifs du PPA

Le projet de règlement associé au futur PPA 84 prévoit plusieurs actions visant la réduction des émissions atmosphériques des ICPE

- Cas des NOx pour les installations d'incinération de déchets non dangereux
- Objectif fixé : 80 mg/Nm<sup>3</sup> en moyenne journalière

L'arrêté préfectoral du 19 novembre 2010 et l'arrêté ministériel du 20 septembre 2002 imposent une valeur limite en NOx de 200 mg/Nm<sup>3</sup>

- Cette valeur n'est pas compatible avec les objectifs du PPA

Demande de réalisation d'une étude technico-économique afin d'identifier les actions à mettre en œuvre pour abaisser le niveau des concentrations des émissions de NOx

- Délai : 31 mars 2013

# FIN

